



Règlement particulier 37ème Tournoi National EcoBad de CARRIÈRES sur SEINE

Article 1 : Généralités

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **2505135**. Il se déroule les **4 et 5 juillet 2026**, au Complexe sportif des Amandiers, situé au 155 route de Bezons 78420 CARRIERES SUR SEINE, sur 11 terrains.

1.2 Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD), les dispositions particulières de la LIFB et du règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence.

1.4 Les juges arbitres de la compétition sont : Brigitte VINCENT et Laurent SIMON. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

1.5 Le GEO principal de la compétition est Quentin VINCENT. Le GEO principal sera assisté de Claire Carli.

Article 2 : Séries et Tableaux

2.1 Le 37ème Tournoi National EcoBad de CARRIERES sur SEINE est un tournoi national ouvert aux :

Séniors : (Double et Mixte) : tous les joueurs des catégories « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétéran » avec des classements **N2 à NC**.

Jeunes (Simple uniquement) : tous les joueurs des catégories « poussin » (Possibilité en Simple Intergenre si pas assez de joueuses poussines), « benjamin », « minime » avec des classements **D7 à NC**.

2.2 Les tableaux seront découpés en 5 séries : N2/N3, R4/R5, R6/D7, D8/D9, P/NC. Ce découpage respectera un écart de 1000 points entre le meilleur et le moins bon CPPH du tableau. (Article 3.2.1.5 du RGC).

En double homme, double dame et double mixte, c'est le CPPH du joueur le mieux classé de la paire qui détermine la série. Nous autorisons les joueurs à former des paires incluant un joueur avec un classement inférieur à la série. Voir ci-dessous les paires autorisées dans chaque série :

- Série N2/N3 : N2/N2, N2/N3, N2/R4, N3/N3, N3/R4
- Série R4/R5 : R4/R4, R4/R5, R4/R6, R5/R5, R5/R6
- Série R6/D7 : R6/R6, R6/D7, R6/D8, D7/D7, D7/D8
- Série D8/D9 : D8/D8, D8/D9, D8/P10, D9/D9, D9/P10
- Série P/NC : toutes les compositions de paires incluant les classements P10/P11/P12/NC

2.3 Séniors : Les tableaux de Doubles Hommes et Doubles Dames se dérouleront intégralement le samedi. Les tableaux de Doubles Mixtes se dérouleront intégralement le dimanche.

Jeunes : les tableaux de Simples Dames et de Simples Hommes pourront se jouer sur les 2 jours

2.4 Le tournoi se déroulera selon une phase de poules suivi d'une phase d'élimination directe avec 2 sortants si possible. Possibilité d'une poule unique si la série est composée de 4 ou 5 joueurs / paires.

2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination. En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3 : Inscriptions

3.1 Les inscriptions se feront exclusivement sur le site <https://www.badnet.org> ou via l'application Ebad. Elles seront ouvertes le 20/03/2026 à 07h00. Les joueurs doivent donc se créer un compte ou bien de passer par le compte de leur club. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ou par mail. Cela dit, en cas de difficultés lors de la phase d'inscription et pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse du tournoi usc78tournois@gmail.com.

Toutes les inscriptions doivent être réglées au plus tard à la date limite d'inscription (paiement reçu par le club) afin que les inscriptions soient prises en compte et les joueurs doivent être licenciés.

Vous avez deux options pour régler vos inscriptions :

- En ligne sur Badnet ou votre application ebad (moyen de paiement à privilégier)
- Par chèque à l'ordre de l'USC à envoyer par courrier à l'adresse suivante :
Quentin VINCENT – 7 rue de Strasbourg 60530 NEUILLY EN THELLE

Un mail sera envoyé pour confirmer la réception de votre inscription à réception du paiement par chèque uniquement. Aucun mail ne sera envoyé si le paiement est réalisé en ligne.

Les droits d'inscription sont en principe personnels et non transférables.

3.2 La date limite d'inscription est fixée au **4 juin 2026 à 23h59**, date à laquelle la cote d'un joueur sera utilisée pour la répartition dans les tableaux. Le tirage au sort aura lieu le **19 juin 2026**. Une mise à jour des cotes sera effectuée à cette date pour l'attribution des têtes

de séries, le calcul des points (valeur du tableau), mais cette mise à jour n'impactera pas la répartition dans les tableaux (sauf exception décidée par le juge arbitre afin de respecter la règle du CPPH).

3.3 Pour toutes les séries, le format « Standard » s'appliquera : en cas de surnombre, les inscriptions sont prises en compte par ordre de réception.

Toute inscription reçue sans paiement à la date limite d'inscription sera placée en liste d'attente. La confirmation des tableaux sera publiée la semaine suivant la clôture des inscriptions.

3.4 Le montant du droit d'engagement est de 17€ pour un tableau et de 22€ pour deux tableaux. Ces sommes incluent les 2€ de participation fédérale.

3.5 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 21h30 et/ou le dimanche de 07h30 à 19h00.

3.6 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'erreurs d'inscriptions, seront supportées par le joueur ou son club en cause.

3.7 : Nombre de participants :450

Article 4 : Forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant à ce tournoi doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction, s'il est prouvé que le joueur ou son club ont bien reçu une notification de la sanction.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible, de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : Déroulement

5.1 Les convocations seront disponibles sur BADNET après tirage au sort et envoyées par courriel à l'adresse de contact lors de l'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée ou publiée en ligne.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments ou le port d'une tenue particulière devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

5.5 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.6 Les volants officiels de la compétition sont les RSL TOURNEY 3 pour les joueurs classés et Yonex Mavis 2000 pour les joueurs non classés. Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal entre les deux joueurs / paires.

5.7 Un échancier du tournoi sera affiché dans la salle. Les matches pourront être appelés jusqu'à une heure avant l'horaire affiché dans cet échancier. L'horaire de convocation pourra être jusqu'à une heure quinze avant l'heure de match. Tout retard une heure avant l'horaire indiqué sur l'échancier pourra être considéré comme forfait volontaire.

5.8 L'ensemble des matchs seront auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

5.9 L'ensemble des matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points. Le temps minimum de repos entre deux matches sera de **20 minutes** entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.10 Sur les terrains 2 et 5 : présence de filins de panier de basket au-dessus des terrains, de ce fait, let au service une fois et faute en jeu. Sur le terrain 9, présence de gaine de chauffage au-dessus du terrain, donc let au service une fois et faute en jeu. Ces consignes (let, faute) liées à l'infrastructure seront également données par le Juge Arbitre en début de journée.

5.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre survenus dans l'enceinte et aux abords du gymnase.

5.13 La participation à ce tournoi requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.14 Dans une démarche EcoBad, différentes actions seront mises en place.

5.15 En s'inscrivant au tournoi, tous les joueurs acceptent de renoncer à leur droit à l'image quant à la prise de photos ou vidéos dans le cadre d'action promotionnelle. En cas de refus, un courrier devra être envoyé par mail au responsable des inscriptions **ET** le joueur devra venir se signaler à la table de marque le jour de la compétition.